

Lancement d'une zone d'apprentissage pour la détection de réseaux

Le 13 novembre 2012

La Plate-forme Technologique des Travaux Publics du Limousin a inauguré en octobre 2012, la Zone d'Apprentissage à la Détection et au Positionnement des Réseaux Enterrés (ZADEPRE). Focus sur cette zone d'apprentissage, retour sur l'inauguration et point de vue de la FNEDRE.



Partie 1 La ZADEPRE, une première en France

Partie 2 Focus sur l'inauguration

Partie 3 La ZADEPRE, le point de vue de la FNEDRE

Sous son nom difficile à prononcer, la ZADEPRE « Zone d'apprentissage à la détection et au positionnement des réseaux enterrés » peut se targuer d'être une première en France.

Inaugurée le 17 octobre 2012 sur le site du lycée Pierre Caraminot à Egletons dans le Limousin, la ZADEPRE a pour ambition d'aider les entreprises et les exploitants à maîtriser la détection et le géo-référencement des réseaux enterrés.

La nouvelle réglementation DT-DICT comme élément déclencheur

La France se heurte depuis bien longtemps à une problématique forte. La mauvaise connaissance du positionnement des réseaux souterrains. Cette difficulté accompagnée de la sensibilité des réseaux conduit à de nombreux accidents lors de travaux à proximité des réseaux.

Dans ce cadre, une nouvelle réglementation a été élaborée pour prévenir les accidents sur les réseaux lors de travaux. Les premières mesures de ce plan anti-endommagement sont entrées en vigueur le 1er juillet 2012 et d'ici à 2017 sera mis en place une certification de compétences pour la détection de réseaux nécessaires à toutes entreprises souhaitant géoréférencer dans de bonnes conditions des réseaux souterrains.

Un des points phare de la réforme implique de réaliser des investigations complémentaires lorsque les plans de réseaux sont de précision B ou C, c'est-à-dire avec une incertitude supérieure à 50 centimètres. Si l'on considère le nombre de plans correspondants à ces classes de précisions, il est évident que les investigations complémentaires vont avoir un rôle primordial dans les mois à venir.

C'est dans ce contexte que la Plate-forme Technologique des Travaux Publics du Limousin a décidé de créer une zone d'apprentissage dédiée à la détection et au positionnement des réseaux enterrés.

Le président de la plate-forme, Guy Galeyrand explique les raisons de la création de la ZADEPRE : « Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation DT-DICT, nous avons perçu que les entreprises

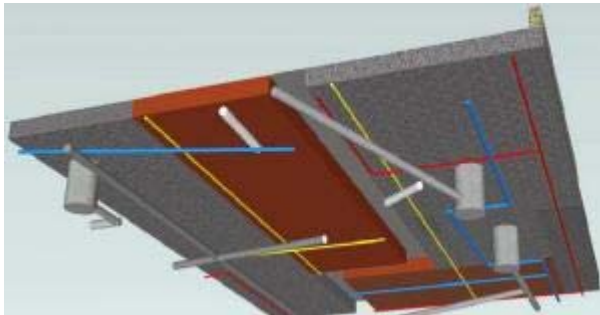
se sentaient démunies face aux nouvelles exigences et avaient un besoin concernant la détection de réseaux ».

Une zone d'apprentissage fidèle à un chantier réel

La zone d'apprentissage a été conçue en se rapprochant autant que possible des situations réelles rencontrées lors de travaux :

- Conditions de surfaces et de sous-sols variées (enrobés, surface gazonnée, sous-sols sableux ou argileux),
- présence des éléments de surface (regards, bouche à clés, etc),
- enfouissement de réseaux :
- eaux usées
- eaux potables
- électricité
- gaz

La réalisation a fait l'objet de procédures de suivi : mesures de compactage, mesures radar et EM avant couverture, relevés topographiques. La FNEDRE (Fédération Nationale des Entreprises de Détection de Réseaux Enterrés) a été largement impliquée dans l'analyse et les résultats de ce suivi.



Une zone d'apprentissage au service des entreprises et de la formation

Les professionnels du secteur jugent qu'il y a une pénurie de formation sur le sujet. La réforme DT-DICT engendre une forte hausse d'activité pour les entreprises de détection et à l'heure actuelle il y a une pénurie de techniciens formés sur le sujet. Selon Guy Galeyrand « *la ZADEPRE a pour ambition d'aider les entreprises et les exploitants à maîtriser la détection et le géoréférencement des réseaux enterrés* ».

Il insiste également sur le fait que « *la Plate-forme se doit de proposer des formats de formations répondant précisément aux besoins des entreprises* ».

Les premières formations seront organisées dès le 1er semestre 2013.

Elles s'adresseront :

- aux entreprises de travaux publics,
- aux entreprises spécialisées dans la détection de réseaux,
- à l'ensemble des stagiaires, des étudiants et élèves des centres de formation d'Égletons.

Les 3 modules suivants seront proposés :

Formation Technicien (5 jours) : compétences d'encadrement sur les réseaux, la détection et le positionnement.

Objectif : Mener intégralement une opération de détection et positionnement, de la préparation à l'encadrement et le traitement des documents.

Formation opérateur confirmé (3 jours) : connaissances approfondies sur les réseaux, la détection et le positionnement.

Objectif : Détecter et positionner des réseaux à partir des documents adéquats, établir un processus de détection, compléter un plan de récolement.

Formation opérateur de base (2 jours) : connaissances élémentaires sur les réseaux, la détection et le positionnement.

Objectif : Pouvoir, en situation de chantier, localiser précisément des réseaux enterrés à partir de documents fournis, de l'observation des lieux, de matériels de détection pour fournir une information de base (nature, position).

2008 © La Vie des Réseaux. Tous droits réservés.

Lancement d'une zone d'apprentissage pour la détection de réseaux

Le 13 novembre 2012

La Plate-forme Technologique des Travaux Publics du Limousin a inauguré en octobre 2012, la Zone d'Apprentissage à la Détection et au Positionnement des Réseaux Enterrés (ZADEPRE). Focus sur cette zone d'apprentissage, retour sur l'inauguration et point de vue de la FNEDRE.



Partie 1 La ZADEPRE, une première en France

Partie 2 Focus sur l'inauguration

Partie 3 La ZADEPRE, le point de vue de la FNEDRE

Une conférence, introduite par Guy Galeyrand, a précédé l'inauguration de la ZADEPRE. L'occasion pour le Président de la Plate-forme technologique de souligner que cette zone d'apprentissage illustre parfaitement les partenariats opérationnels mis en place avec les PME et les collectivités locales. L'investissement économique que représente la ZADEPRE sera valorisé en répondant aux nombreuses sollicitations et aux besoins des entreprises puisque les outils seront à leurs dispositions dans le cadre de conventions de coopération technologiques.

La notion de sécurisation des chantiers était bien sûr un des maîtres mots et c'est dans ces termes que Pierre Massy (Président de la FRTP du Limousin) a souhaité présenter la ZADEPRE. « *Un outil au service de tous, pour renforcer les savoir faire de nos équipes en matière de détection de réseaux* ». La sécurité doit passer par la maîtrise du sol et la ZADEPRE s'inscrit dans cette direction.

« Des sujet nouveaux mais prometteurs pour améliorer la préparation des travaux et améliorer la sécurité »

C'est ainsi que Jean Boesch (Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transport et du Logement) a souhaité introduire son intervention. La sécurité est un point de départ et son amélioration doit passer par une meilleure cartographie des réseaux souterrains. Détecter les réseaux dans un premier temps puis les géo-référencer dans un second temps. Une double compétence qui est rare, « *la ZADEPRE peut donc avoir un grand rôle à jouer* » en formant les professionnels de demain.

« Comment faire de la cartographie si les plans ne sont pas de qualité ?! »

Les entreprises de détection de réseaux sont peu nombreuses actuellement et cette compétence va devoir se développer dans les années à venir. Mais elle devra également s'accompagner d'une mise à jour des cartographies et pour cela une prise de conscience par tous les acteurs est nécessaire pour être en adéquation avec cette réforme réglementaire. Jean Boesch insiste sur le terme « *d'investissement* » et non

pas de « charge ». « Les collectivités s’y retrouvent parce que les chantiers deviennent plus faciles, moins chers, plus efficaces et moins dangereux ».

« Les équipements qui existent aujourd’hui, ce n’est pas la source absolue »

Icheme Djebbar (Vice-Président Normalisation, FNEDRE) insiste sur l’importance de ne pas se fier uniquement à la technologie. Ces équipements, aussi pointus soient-ils, restent des machines. « La détection de réseaux passe en grande partie par l’observation et la connaissance du terrain ». La notion d’association des différents outils (détecteurs inductifs, acoustiques, géo-radars…) et des indices présents sur le terrain est essentielle.

La formation doit passer par l’apprentissage d’un processus méthodologique précis afin de permettre l’optimisation des résultats obtenus.

Quels sont alors les enjeux de la ZADEPRE ? Pour Christophe Norgeot (Secrétaire, FNEDRE) il faut dans un premier temps, sensibiliser à la détection de réseaux, aux limites qui existent dans ce domaine, s’appropriier la notion d’incertitude et apprendre à cohabiter avec.

La ZADEPRE va enfin permettre d’avoir accès à un bassin de technicien qui seront destinés à ce métiers, et aujourd’hui, vu les projections qui sont faites dans ce domaine, le temps presse.



Lancement d'une zone d'apprentissage pour la détection de réseaux

Le 13 novembre 2012

La Plate-forme Technologique des Travaux Publics du Limousin a inauguré en octobre 2012, la Zone d'Apprentissage à la Détection et au Positionnement des Réseaux Enterrés (ZADEPRE). Focus sur cette zone d'apprentissage, retour sur l'inauguration et point de vue de la FNEDRE.



Partie 1 La ZADEPRE, une première en France

Partie 2 Focus sur l'inauguration

Partie 3 La ZADEPRE, le point de vue de la FNEDRE

La FNEDRE (Fédération Nationale des Entreprises de Détection de Réseaux Enterrés) a participé activement au lancement de la ZADEPRE. Son expertise, sa connaissance précise de la réglementation DT-DICT et sa vision du marché ont été une aide précieuse pour les initiateurs du projet.

Deux représentants de la fédération, Icheme Djebbar (Vice-Président Normalisation) et Christophe Norgeot (Secrétaire) ont participé à l'inauguration... Interview croisées...

Pensez-vous que la ZADEPRE est une solution au manque de formation sur le sujet ?

Icheme Djebbar (ID) : La ZADEPRE est une excellente initiative mais elle ne pourra pas combler à elle toute seule le manque de formation sur le sujet. Il faut imaginer un développement multiple. J'espère que la ZADEPRE va engendrer d'autres initiatives, pas forcément du même genre, par exemple via des entreprises du secteur ou des organismes de formations privés. Le but est d'arriver à créer de l'attractivité pour les jeunes. Ce type de projet va permettre de pouvoir former des personnes ayant choisi ce métier et non de « déformer » des personnes de leurs métiers initiaux.

Christophe Norgeot (CN) : Aujourd'hui il y a vraiment un manque de techniciens formés sur le sujet. La nouvelle réglementation DT-DICT engendre une forte hausse d'activité pour les entreprises de détection. Nous allons avoir besoin chaque année de 200 à 300 nouveaux techniciens. Dans ce contexte la ZADEPRE est une bonne chose, c'est d'ailleurs une 1ère en France. La ZADEPRE est en train de prendre un temps d'avance par rapport aux autres. Il est important de mettre cette initiative en parallèle avec l'obligation de certification pour les entreprises de détection à l'échéance 2017. Il ne faut donc pas seulement penser à la formation des techniciens mais aussi à celle des futurs formateurs et des futurs auditeurs qui seront en charges d'attribuer les certifications. La ZADEPRE deviendra peut-être un centre dédié à ces formations.

Un partenariat entre la FNEDRE et la ZADEPRE a-t-il été envisagé ?

ID : Pour le moment aucun partenariat n'est envisagé mais la FNEDRE a eu une participation informelle à ce projet. C'est compliqué pour nous de formaliser un partenariat. Tous les membres de la FNEDRE sont des chefs d'entreprises de petites tailles et sont bénévoles. Pour envisager un rapprochement formel il faut mettre en place quelque chose de cyclique, d'ordonné, et de préparé.

CN : Un partenariat n'est pour l'instant pas à l'ordre du jour. C'est tout à fait envisageable mais il faut le structurer. En tout cas les représentants de la ZADEPRE savent que nous restons disponibles pour les aider Si ils en ont besoin.

Quelles sont les compétences clés à avoir pour exercer votre métier ?

ID : Pour exercer correctement ce métier il faut dans un premier temps avoir une connaissance approfondie des travaux publics et de l'univers des réseaux. Il faut ensuite avoir la double compétence de détection et de géoréférencement. Je pense en effet que la personne ayant détecté les réseaux est la seule capable de le relever sur un fond de plan.

Aujourd'hui seulement 15-20 entreprises sur le marché détiennent cette double compétence. La FNEDRE attache une importance toute particulière à cela et nous encourageons vivement les adhérents à maîtriser le géoréférencement.

Que pouvez-vous nous dire sur la future certification prévue pour 2017 ?

ID : Cette phase est en cours d'élaboration. C'est encore très flou pour nous. Aujourd'hui nous ne savons pas qui va certifier, comment ce sera fait, quels seront les critères de certifications.

CN : Je pense que la FNEDRE avec son point de vue de spécialiste de la détection peut aider et accompagner le législateur dans cette démarche d'élaboration réglementaire.

Maximilien Rival et Antoine Baron